

**Belfius Pension Fund High Equities**  
**Belfius Pension Fund Low Equities**  
**Belfius Pension Fund Balanced plus**  
**Fonds communs de placement de droit belge**  
**Catégorie O.P.C.V.M. en instruments financiers et liquidités**

---

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Les participants des fonds communs de placement Belfius Pension Fund High Equities, Belfius Pension Fund Low Equities et Belfius Pension Fund Balanced Plus dont la société de gestion est Belfius Investment Partners, Place Rogier 11 à 1210 Bruxelles, sont priés d'assister, chacun pour ce qui le concerne, aux assemblées générales ordinaires détaillées ci-après qui se tiendront en l'immeuble Zenith building, 37 boulevard du Roi Albert II à 1030 Bruxelles afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à leur ordre du jour:

- Belfius Pension Fund Balanced Plus, le 20 mars 2019 à 10h30;
- Belfius Pension Fund High Equities, le 20 mars 2019 à 11h00;
- Belfius Pension Fund Low Equities, le 20 mars 2019 à 11h30.

L'ordre du jour de l'assemblée pour chaque fonds commun de placement sera le suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de la société de gestion sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.
2. Lecture du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.  
*Proposition de décision: "L'assemblée approuve les comptes annuels du fonds commun de placement de l'exercice clôturé au 31 décembre 2018."*
4. Affectation des résultats.  
*Proposition de décision: "L'assemblée approuve la proposition du conseil d'administration de la société de gestion de la répartition du résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018."*
5. Décharge à la société de gestion, aux administrateurs de la société de gestion et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.  
*Proposition de décision: "L'assemblée donne décharge à la société de gestion, aux administrateurs de la société de gestion et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018."*
6. Nomination  
*Proposition de décision: (Uniquement pour Belfius Pension Fund Balanced Plus) : « L'assemblée décide, sous réserve d'approbation de la FSMA, de renouveler le mandat du commissaire « Deloitte Réviseurs d'Entreprise/Bedrijfsrevisoren », ayant son siège social à Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, dont le représentant permanent est Monsieur Maurice Vrolix. L'assemblée fixe les émoluments du commissaire à un montant total de 3.850 euros (hors TVA) par an. Sa fonction prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 2022 ».*

Les participants des fonds communs de placement susmentionnés doivent, afin d'être admis à l'assemblée générale ordinaire, faire connaître à la société de gestion leur intention d'y assister ainsi que le nombre de parts pour lesquelles ils ont l'intention de participer au vote et le numéro de leur compte d'épargne-pension, soit par email à [vergad-assem@belfius.be](mailto:vergad-assem@belfius.be), soit par courrier postal adressée à Laurence Lebeau et Nathan Beghin, Service Assemblées Générales (RT06/04), C/O Belfius Banque S.A., place Rogier 11, 1210 Bruxelles, devant parvenir cinq jours bancaires ouvrables avant la date de l'assemblée (le 13 mars 2019 au plus tard).

Les prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques des fonds communs de placement sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège social de la société de gestion et de l'institution assurant le service financier ou ses agences, à savoir Belfius Banque S.A., Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, ainsi que sur le site internet suivant [www.belfiusip.be](http://www.belfiusip.be).

**Le conseil d'administration**